



# **DES CHIFFRES** **UN VISAGE**

**“Des Chiffres, Un Visage”, c’est avant tout le récit d’une lutte. Celle d’un homme, Guilherme, migrant angolais sans papiers, qui se bat pour continuer à vivre en France. Celle de centaines d’anonymes qui ont décidé de s’élever collectivement contre la politique du chiffre.**

# À PROPOS DE ...

## ÉRIC BESSON À PROPOS DE GUILHERME

*“Pourquoi autant de moyen pour une personne et pourquoi on arrive toujours pas à l’expulser ?*

*Autant de moyen, ça je ne peux pas y répondre il y a l’application des décisions de justices et en France, nos principes font que vous décidez d’appliquer les décisions de justice quelque soit le coût. Il y a un coup moyen, tous les cas ne sont pas aussi coûteux, mais est ce qu’il faudrait dire que vous décidez de ne plus appliquer une décision de justice à partir d’un certain niveau de coût et lequel ? 50 000, 100 000, 200 000 euros ? et là vous décidez que finalement vous êtes passé à travers les mailles du filet. Ça ne peut pas être la règle d’un état de droit. Qu’ensuite il y ait une recherche d’efficacité, de productivité, de non gaspillage de l’argent public, bien sur mais pas au prix du non respect de la loi un point c’est tout.*

*Ce monsieur est un exemple caricatural de ce que l’on peut faire quand on cherche à aller au bout du bout dans un état très démocratique, très respectueux des libertés publiques et plutôt bienveillant”.*

EXTRAIT D’UNE INTERVIEW D’ÉRIC BESSON, ALORS MINISTRE DE L’IMMIGRATION, PAR MANON LOIZEAU POUR LE DOCUMENTAIRE “IMMIGRATION AUX FRONTIÈRES DU DROIT” PRODUIT PAR BELLOTTA FILM ET DIFFUSÉ SUR CANAL + LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2011.

## NICOLAS SARKOZY À PROPOS D’HUMANISME

*“Je veux lancer un appel à tous ceux qui dans le monde croient aux valeurs de tolérance, de liberté, de démocratie et d’humanisme, à tous ceux qui sont persécutés par les tyrannies et par les dictatures, à tous les enfants et à toutes les femmes martyrisés dans le monde pour leur dire que la France sera à leurs côtés, qu’ils peuvent compter sur elle ”.*

EXTRAIT DU DISCOURS DE NICOLAS SARKOZY À LA SALLE GAVEAU LE SOIR DU 6 MAI 2007 LORS DE SON ÉLECTION À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE.

# DES CHIFFRES\*

**24** : C'est le nombre de centres de rétention en France  
**1693** : le nombre de places en centres de rétention  
**32 268** : le nombre de retenus sur l'année  
**29 796** : le nombre d'expulsions pour l'année  
**230** : le nombre d'enfants placés en rétention en accompagnement de leurs parents  
**32** ans : l'âge moyen des retenus  
**10,71** jours : la durée moyenne de la période de rétention  
**32** jours : la durée maximale de la rétention  
**533** millions d'euros: le coût annuel des expulsions  
**17 000** euros : le coût moyen d'une expulsion  
**160 000** euros : le coût estimé des tentatives d'expulsion de Guilherme

\*selon le rapport annuel de la Cimade pour l'année 2008

# UN VISAGE

Celui de Guilherme Hauka Azanga, travailleur sans papiers Angolais de 45 ans. Arrivé en France en 2002, il est le père de deux enfants nés à Lyon. Durant six ans, Guilherme a travaillé pour la même entreprise, qui par deux fois adressera à la préfecture du Rhône une demande de régularisation par le travail. Des démarches qui resteront lettres mortes, et qui se solderont à la suite de sa première arrestation par la perte de son emploi. Guilherme a échappé à quatre tentatives d'expulsion, il est resté sur le territoire français, mais peine à retrouver un employeur.

Un visage parmi d'autres, pour rappeler que derrière les chiffres il y a des hommes. Pour rappeler qu'une expulsion est un acte lourd de conséquences. Pour rappeler aussi qu'ils sont nombreux ceux qui n'acceptent pas cette politique du chiffre fixant depuis 2003, pour la première fois dans l'histoire, des quotas annuels d'expulsions.

La solidarité, l'engagement, et la détermination qui animent le comité de soutien pour Guilherme en sont la preuve. Leurs actions et leur pugnacité sont là pour rappeler la capacité d'indignation de chacun face à d'insupportables situations où l'injustice se mêle à l'arbitraire.

Ensemble, ils s'inscrivent dans la désobéissance civile pour dire non à ce qu'ils estiment être une violence faite à un homme. C'est le combat du légal face au juste, celui de citoyens face à un appareil d'état dont ils dénoncent l'acharnement à l'encontre de leur voisin ou de leur ami, dont le seul délit est de ne pas être né en France.

"Des chiffres, un visage" met en images cette mobilisation citoyenne pour ne pas oublier l'urgence et la précarité de la situation. L'histoire de Guilherme et de son entourage n'est pas unique, elle est simplement le résultat d'une volonté politique à appliquer des directives toujours plus nombreuses et plus restrictives à l'égard de l'entrée et de la régularisation des étrangers sur le territoire. Un durcissement des lois justifié un discours politique sécuritaire, qui, avec les ministres de l'immigration successifs, Brice Hortefeux, Eric Besson et Claude Guéant sous la présidence de Nicolas Sarkozy, tend à rendre l'immigration responsable de l'insécurité... alors même que le solde migratoire n'a quasiment pas bougé en 10 ans, se situant aux alentours de 75000 migrants.

La loi Besson, dernière en date votée le 11 mai 2011, prévoit entre autre l'allongement de la durée de la rétention de 32 à 45 jours, la création de zones d'attentes temporaires pour les étrangers appréhendés alors qu'ils viennent de débarquer sur le territoire, la création de notion de mariage "gris" contre les mariages mixtes, l'interdiction de retour sur le territoire français pour les expulsés, et le report de l'intervention du juge des libertés à cinq jours au lieu de 2 maximum, ainsi qu'un véritable durcissement du droit de séjour pour les étrangers malades.

Le CESEDA (Code d'Entrée et de Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile) a été modifié cinq fois en sept ans.

# CHRONOLOGIE D'UNE EXPULSION AVORTÉE

- 18 01 2010

Guilherme Hauka-Azanga est arrêté par la police et placé au centre de rétention administrative de Lyon Saint-Exupéry en raison de sa situation irrégulière. Une semaine plus tard, les parents d'élèves apprennent son arrestation et commencent à se mobiliser.

- 31 01 2010

Guilherme refuse de monter dans l'avion qui l'emène vers l'Angola. Il passe en comparution immédiate au Tribunal de Grande Instance de Lyon et est condamnée à deux mois de prison ferme.

- 14 03 2010

Thierry Lenain, écrivain jeunesse, et les parents d'élèves de l'école Gilbert Dru lancent un site internet de soutien.

- 18 03 2010

Guilherme est extrait de la prison de Corbas et est conduit à l'aéroport de Francfort. Il refuse de nouveau d'être embarqué. Il est rapatrié au centre de rétention de Lyon le lendemain matin. Son avocat, Me Sabatier fait une nouvelle demande d'asile. Parallèlement, un comité de soutien s'organise, composé de parents d'élèves et de membres de RESF. Toute la semaine, ils manifestent devant la préfecture.

- 20 03 2010

Le juge des libertés décide de sa libération. La préfecture fait appel.

- 23 03 2010

Le jugement est rendu par la Cour d'Appel de Lyon et donne raison à la préfecture. Guilherme n'est pas tenu au courant de cette décision.

- 25 03 2010

Après avoir conduit ses enfants à l'école, Guilherme est arrêté chez lui sous les yeux de sa femme et d'une copine de sa fille âgée de 10 ans. Porte enfoncée, arme de service dégainée, l'arrestation est brutale. Les parents d'élèves tentent de s'interposer. En vain. Guilherme est emmené dans les locaux de la Police aux Frontières puis au Centre de rétention de Saint-Exupéry. Les actions se multiplient du côté des parents d'élèves.

- 31 03 2010

Dans un communiqué, le préfet du Rhône réaffirme l'expulsion de Guilherme. L'OFPPA refuse sa troisième demande d'asile. Les parents d'élèves commencent à occuper l'école de nuit.

- 02 04 2010

Les députés socialistes Pierre-Alain Muet et Jean-Louis Touraine se rendent à l'école pour manifester leur soutien à la famille. Plusieurs manifestations sont organisées les jours suivants place des Terreaux.

- 04 04 2010

Le juge des libertés décide une nouvelle fois de la remise en liberté de Guilherme. Le procureur fait appel de la décision. Guilherme reste au Centre de Rétention de St-Exupéry.

- 06 04 2010

La Cour d'appel de Lyon donne raison au procureur et donne à la préfecture jusqu'au vendredi 9 avril, 11 heures, pour expulser Guilherme. Les parents d'élèves manifestent sur la place des Terreaux et une petite délégation est reçue par le chef de cabinet du préfet.

- 07 04 2010

Guilherme est extrait du centre de rétention le soir même pour être conduit à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle. Le pilote du vol Air France pour Luanda refuse d'embarquer Guilherme «entravé».

- 08 04 2010

5 heures du matin : Guilherme intègre le centre de rétention administrative (CRA) de Bobigny après une garde à vue.

Début d'après-midi : Il est de nouveau extrait du CRA de Bobigny et conduit à l'aéroport du Bourget pour prendre, selon lui, un avion militaire.

16h30 : Les parents d'élèves organisent une conférence de presse au local de la FCPE en présence de personnalités comme Olivier Besancenot et le cinéaste Laurent Cantet. Le comité lance un appel aux pilotes de Lisbonne et Francfort pour qu'ils refusent de l'embarquer.

Dans la soirée : Le Portugal refuse le survol de son territoire, l'avion contenant le père angolais fait demi-tour, au bout de 50 minutes (selon Guilherme et RESF).

Vers 21 heures : La préfecture du Rhône annonce la libération de Guilherme face à l'impossibilité de l'expulser dans les trois jours impartis.

Vers minuit : il sort du centre de rétention où l'attend un petit comité de soutien (Richard Moyon de RESF, Laurent Cantet, des parents d'élèves de l'école Gilbert Dru...) et quelques médias (France Inter, l'Humanité...)

- 09 04 2010

Accompagné de Florence et des parents de l'école Gilbert Dru, il arrive à Lyon sous les acclamations du comité de soutien qui avait investi la gare de la part dieu.

Il remercie tous ceux qui l'ont soutenu, et le préfet qui a fait de lui un homme libre.

A 16 H 30 Guilherme retrouve ses enfants à la sortie de l'école. Le soir à l'occasion d'un repas improvisé à l'école il explique qu'un enfant pour grandir à besoin de tomber... qu'il est tombé, qu'il a grandi, et que sa famille s'est agrandi avec tous ceux qui l'ont soutenu.

- 10 04 2010

La mairie du 7eme arrondissement de Lyon organise un parrainage républicain en présence de Pierre Alain Muet et Jean Louis Touraine, députés du Rhône.

En fin de journée Guilherme quitte Lyon pour se « cacher »

27 04 2010

Manifestation sur la place des terreaux pour demander à nouveau la régularisation de Guilherme. Plusieurs centaines de mains en cartons sont brandies par les manifestants.

- 01 05 2010

Le collectif de soutien profite de la manifestation nationale du 1er mai pour sensibiliser les manifestants à la situation de Guilherme et fait signer des lettres de soutien destinées à la préfecture.

- 07 05 2010

Durant le salon du livre jeunesse à Villeurbanne, qui a pour thème résister, Thierry Lenain, illustrateur et membre du collectif de soutien fait signer au public présent lors de sa conférence la lettre de soutien à Guilherme adressée à la préfecture en expliquant sa démarche.

- 11 05 2010

Manifestation de soutien à Guilherme dans son quartier d'habitation, La Guillotière, pour faire signer les lettres de soutien adressées à la préfecture.

- 25 05 2010

Manifestation pour la remise des lettres de soutien à la préfecture. Le préfet refusera de recevoir une délégation venue pour lui remettre les 5000 lettres signées. Ces dernières seront laissées devant la préfecture.

- 09 06 2010

Nouvelle audience au tribunal administratif pour demander la levée de l'OQTF, et la régularisation de Guilherme pour vie privée et familiale.

- 04 09 2010

Guilherme participe à l'opération « petits papiers » organisé par RESF. Jane Birkin, Régine, Josianne Balasko, Agnes Jaoui... etc... chantent les petits papiers sous les fenêtres du ministère de l'immigration. Une délégation comprenant un représentant du collectif de soutien à Guilherme sera reçue au ministère.

- 18 09 2010

Guilherme est invité à monter sur scène de Bercy avec les artistes lors de la soirée de soutien aux sans papiers « Rock sans papiers »

- 08 12 2010

Le collectif de soutien est présent sur la fête des lumières dans le cadre des fouilles archéologiques, travail de mémoire sur le quartier de la guillotière, événement dans la programmation officielle.

- 23 12 2010

Remise de plus de 2000 nouvelles lettres de soutien en faveur de Guilherme à la préfecture.

Depuis le mois de décembre avec l'arrivée d'un nouveau préfet le collectif de soutien se fait plus discret, mais demeure mobilisé. De son côté Guilherme poursuit sa vie de sans papiers, sans possibilités de travail, ni concret espoir d'obtenir des papiers.

# L'HISTOIRE DE GUILHERME

Guilherme est arrivé en France en 2002 pour échapper aux massacres qui ont déchiré l'Angola et décimé une partie de sa famille. Il a fui un pays qui a connu 25 ans de guerre civile à l'issue desquelles on ne compte pas moins de 500 000 morts. Un pays où l'espérance de vie est de 41 ans, où 40 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté absolue, et 62 % n'ont pas accès à l'eau potable. Un pays qui compte 8 médecins pour 100 000 habitants et 1 400 décès pour 100 000 accouchements...

En France, Guilherme, comme beaucoup de travailleurs migrants sans papier, a officié dans le secteur du bâtiment, (notamment sur le chantier de la prison de Corbas où il purgera plus tard une peine de deux mois ferme pour refus d'embarquement lors de sa première tentative d'expulsion) qui est avec l'hôtellerie, la restauration, et la confection un des secteurs qui emploie le plus de sans papiers.

Durant six ans il a été salarié par le même employeur, qui à deux reprises fera, sans succès, des demandes de régularisation par le travail auprès de la préfecture du Rhône. Malgré ces refus, qui viennent s'ajouter aux trois rejets de ses demandes d'asile auprès de l'OFPPA (Office Français de Protections des Réfugiés et Apatrides qui refuse aux alentours de 83 % des demandes d'asile), il continue de travailler et paye des impôts.

En 2005, Guilherme rencontre Florence, avec qui il aura deux enfants, Gaël, né le 14/02/2007 et Dorcas née le 25/12/2008. Florence est d'origine Congolaise, en situation régulière et déjà mère de Chloé et Exaucée, issues d'une précédente union. Au quotidien, Guilherme s'occupe des quatre enfants et soutient sa compagne malade, venue en France pour le traitement d'une hyperthyroïdie.

Logée par l'association « Habitat et Humanisme » dans le quartier de la Guillotière, à Lyon, la famille est très bien intégrée et ne connaît pas de soucis majeurs relatifs à la situation irrégulière de Guilherme, jusqu'à ce jour du 18 janvier 2010, où la police aux frontières vient le chercher chez lui pour l'emmener au Centre de Rétention Administratif (CRA) Saint-Exupéry en vue de l'exécution d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).

À partir de ce jour, c'est tout un quartier qui se mobilise pour le soutenir et éviter une expulsion. L'école Gilbert Dru, où sont scolarisés les enfants de Guilherme et Florence, deviendra l'épicentre d'une contestation citoyenne contagieuse dans laquelle s'engagent d'abord des parents d'élèves sous le choc d'une arrestation qu'ils n'imaginaient pas possible. Le sentiment d'injustice se confronte alors aux rouages et la froideur d'une administration dont, naïvement, ils pensent pouvoir infléchir les décisions.

Face à la rudesse des arguments qu'on leur oppose, ils déchantent mais ne se résignent pas. La candeur fait place à une détermination qui ne se démentira pas tout au long du combat qu'ils vont mener.

Loin d'être des militants professionnels, ils sont chômeurs, profs, graphiste, avocat, producteur de cinéma, chimiste, brancardier, illustratrice... réunis au sein du Collectif de soutien pour Guilherme. Ils se font conseiller par le Réseau Education Sans Frontières, apprennent la marche à suivre dans ce genre de procédure, l'appliquent et font en parallèle preuve d'une belle imagination pour mener des actions spectaculaires qui parviendront à enrayer la machine à expulser. Témoin, ce jour où ils ont réussi à rassembler plusieurs milliers de lettres de soutien demandant la régularisation de Guilherme au titre humanitaire, provenant de toute la France pour les remettre au préfet. A lui seul, l'énergie du collectif de soutien a réussi à faire reculer deux charters. C'était sans compter sur le comportement exemplaire de nombreux inconnus, tel ces deux pilotes d'avion d'Air France, qui, le 31 janvier 2010 à Francfort, et le 7 avril 2010 à Roissy ont refusé de décoller avec à leur bord un homme ligoté et bâillonné qui n'affichait aucune volonté de quitter le territoire.

La préfecture, qui nie la réalité d'une vie commune entre Guilherme et Florence, se voit opposer des attestations de leur bailleur social certifiant qu'ils vivent bel et bien ensemble depuis 2005. Lorsque c'est la vie de Guilherme en Angola qui est évoquée pour justifier sa reconduite à la frontière, une fois encore, ils argumentent en produisant des documents. Guilherme avait une compagne et 5 enfants en Angola. Deux d'entre eux sont portés disparus durant la guerre, et les trois autres, dont deux actuellement majeurs, sont réfugiés au Congo auprès d'une institution catholique.

Guilherme est en contact avec eux et leur fait parvenir régulièrement de l'argent. Quant à sa compagne, Maria de Fatima Joao Miguel, elle est décédée le 10 août 2004 à Cazenga d'une crise cardiaque suite à une blessure par arme à feu (acte de décès n°1239/004, conservé par l'état civil de Luanda, Angola)

C'est sur la base de ces informations que le Comité de soutien à Guilherme interpelle le préfet pour lui redire une nouvelle fois que la communauté de vie de Guilherme se trouve bien en France et que l'expulser serait contraire à l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui stipule que « toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un état », ainsi qu'une violation des articles 8 et 9 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui définissent le droit au respect de la vie privée et familiale, et le droit de vivre avec ses parents « sauf si cela est contraire à l'intérêt de l'enfant » (maltraitance par exemple).

A ce jour Guilherme n'a toujours pas obtenu de papiers et le collectif de soutien demeure prêt à imaginer toute nouvelle mobilisation.

# VISUELS PRESSE



Lyon, le 30 mars 2010

Florence, la compagne de Guilherme, devant l'école Gilbert Dru où sont scolarisés leurs enfants.

L'école deviendra durant plusieurs semaines le «quartier général» de la mobilisation pour que Guilherme ne fasse pas partie des 28 000 reconduits à la frontière, objectif annoncé pour l'année 2010 par Eric Besson, ministre de l'immigration.

# VISUELS PRESSE



Lyon, le 8 décembre 2010

Guilherme est toujours en attente de papiers.

A l'heure actuelle plus aucune procédure de demande de régularisation est en cours. L'issue serait la régularisation pour raison humanitaire, que seul le préfet est à même de délivrer par son pouvoir discrétionnaire.

# BERTRAND GAUDILLÈRE



## ÉDITION LIBEL

Bertrand Gaudillère, né en 1973 est membre fondateur du collectif item. Créée à Lyon en 2001, cette structure lui permet de réaliser et de diffuser son travail sur des problématiques sociales et politiques françaises.

Depuis 2007, il s'intéresse à la question des sans papiers. Loin des seuls évènements spectaculaires qui défraient la chronique, il s'attache à montrer la réalité du quotidien de ceux que l'on désigne comme des clandestins et dont on ne parle trop souvent qu'en termes de statistiques, de pourcentages, ou de nombres de reconduites à la frontière. Il rappelle que derrière les chiffres il y a des hommes, Le premier volet de son travail « Les chiffres ont un visage » a été projeté au festival Visa pour l'image en 2009 et au festival images singulières de Sète en 2009.

« Des chiffres, Un visage » interroge cette même question des expulsions par le biais d'une histoire en particulier, celle de Guilherme Hauka Azanga, travailleur sans papiers angolais de 45 ans vivant en France depuis 9 ans, et sera exposé à Visa pour l'image en septembre 2011.

Les éditions Libel publient depuis 2008 des beaux livres illustrés, dans les domaines du patrimoine, des beaux-arts et de la photographie.

L'image est au cœur des préoccupations de la maison d'édition, qui apporte un soin tout particulier à la direction artistique de ses ouvrages : il s'agit toujours de gagner la confiance des amoureux du livre en proposant des livres élégants et ambitieux, où le dialogue entre l'image et le texte occupe une place centrale.

Le projet d'édition « Des chiffres un visage » s'inscrit dans une ligne éditoriale qui poursuit au moins 3 axes : la singularité de l'objet-livre, l'excellence de l'impression et la recherche de sujets susceptibles de renouveler notre appréhension des patrimoines les plus divers.

# COLLECTIF ITEM

## **\*item [ITEM] n.m. :**

- 1. élément minimal (dans un ensemble organisé) corps que l'ont peut considérer singulièrement (dans un ensemble)**
- 2. réponse spécifique à une question donnée élément de sens sur une problématique donnée**

**Né en 2001, le collectif item est composé aujourd'hui de 5 photographes, Marc Bonneville, Franck Boutonnet, Julien Brygo, Romain Etienne, Bertrand Gaudillère, d'un graphiste scénographe Yannick Bailly et d'une réalisatrice-monteuse Christina Firmino.**

Depuis une vingtaine d'années, en France comme à l'étranger, nombre de photographes font le choix de se regrouper afin d'imaginer ensemble leurs propres modalités de travail et de production. Ces structures collectives, montées sur le modèle des agences coopératives, cherchent par le biais de l'échange et du partage des moyens de production, à proposer des images « au long cours », loin de l'unique visuel choc à vocation illustrative. Ce mode d'organisation mêlant principes d'indépendance et de solidarité leur permet de préserver leur démarche d'auteur et de maîtriser la production de leurs images, de leur élaboration au choix des issues possibles.

Le collectif item est une structure de production indépendante qui développe des compétences en matière d'écriture photo-journalistique. Un savoir faire qu'il décline dans le domaine de la presse, de l'entreprise et des institutions. Le collectif item est un espace de travail qui se donne le temps et les moyens nécessaires pour construire de véritables sujets, pensés comme des récits photographiques à part entière. Sa production photographique fonctionne dans un dialogue permanent entre travaux individuels et projets collectifs, travaux personnels et travaux de commandes. Le collectif item est un espace de diffusion qui s'ouvre au public en organisant des expositions individuelles ou collectives, dans le cadre de son atelier, pour donner à voir la diversité des écritures qui composent le champ du photo journalisme.

**COLLECTIF N'EST PAS UNE ÉTIQUETTE  
MAIS UNE FAÇON DE TRAVAILLER  
ET DE DÉCIDER ENSEMBLE POUR  
DÉFENDRE DES VALEURS COMMUNES.  
UN ENGAGEMENT QUI NE CONCERNE  
PAS QUE LE CHOIX DES SUJETS,  
MAIS AUSSI LA FAÇON DE FAIRE  
AU QUOTIDIEN. L'IMAGE EST NOTRE  
LANGAGE. ELLE FAIT DÉBAT.  
NOUS LA CONJUGUONS AU SINGULIER  
COMME AU PLURIEL. LES TRAVAUX  
PERSONNELS ET COLLECTIFS SONT  
UNE VOIX POUR TÉMOIGNER DU MONDE  
QUI NOUS ENTOURE, LE CONTESTER  
OU L'INTERROGER.**

# INFOS PRATIQUES

## VISA POUR L'IMAGE 2011

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PHOTOJOURNALISME

Exposition du 27 août au 11 septembre

36 tirages numériques barytés 40x50 cm

## ÉDITION

### “DES CHIFFRES, UN VISAGE”

Textes et photos : Bertrand Gaudillère / item  
Editions Libel

Format : 16 X 21 cm / 128 pages

Date de sortie : 22 juillet 2011

prix : 18 euros (hors frais d'envoi)

[www.editions-libel.fr](http://www.editions-libel.fr)

## PROMOTION DE L'EXPOSITION ET DE L'OUVRAGE

les visuels de présentation, ainsi que la couverture du livre sont disponibles sur demande en haute définition pour toute publication presse ou web relative à la promotion de l'exposition et de l'ouvrage.

# CONTACTS

## PHOTOGRAPHE

BERTRAND GAUDILLÈRE - 06 89 34 68 09

[bertrand.gaudillere@collectifitem.com](mailto:bertrand.gaudillere@collectifitem.com)

## RELATIONS PRESSE

MAYA JOURNO - 06 26 06 10 40

[maya.journo@collectifitem.com](mailto:maya.journo@collectifitem.com)

## EDITION LIBEL

Libel, Lyon - 04 72 16 93 72

[contact@editions-libel.fr](mailto:contact@editions-libel.fr)

[www.editions-libel.fr](http://www.editions-libel.fr)

## /////// COLLECTIF ITEM

3, impasse Fernand Rey

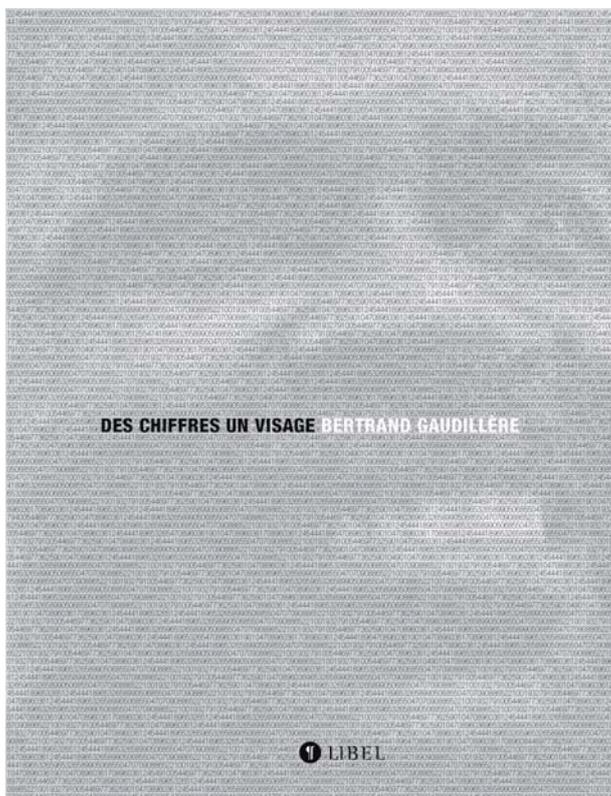
69001 LYON (France)

Tél : +33(0)4 78 72 18 40

[item@collectifitem.com](mailto:item@collectifitem.com)

[www.collectifitem.com](http://www.collectifitem.com)

[www.blog.collectifitem.com](http://www.blog.collectifitem.com)



Des chiffres, Un visage aborde la question des sans papiers en France par le prisme d'une histoire en particulier, celle de Guilherme Hauka Azanga, Angolais de 45 ans sur le territoire depuis neuf ans, père de 2 enfants nés en France qui a échappé à quatre tentatives d'expulsion et cristallise à lui seul bon nombre des problématiques liées à la politique du chiffre et son application par les gouvernements successifs. Un visage parmi d'autres, pour rappeler que derrière les chiffres il y a des hommes. Pour rappeler aussi qu'ils sont nombreux ceux qui n'acceptent pas cette politique fixant depuis 2003, pour la première fois dans l'histoire, des quotas annuels d'expulsions.

La solidarité, l'engagement, et la détermination qui animent le comité de soutien pour Guilherme en sont la preuve. Leurs actions et leur pugnacité sont là pour rappeler la capacité d'indignation de chacun face à d'insupportables situations où l'injustice se mêle à l'arbitraire. Ensemble, ils s'inscrivent dans la désobéissance civile pour dire non à ce qu'ils estiment être une violence faite à un homme. C'est le combat du légal face au juste, celui de citoyens face à un appareil d'état dont ils dénoncent l'acharnement à l'encontre de leur voisin ou de leur ami, dont le seul délit est de ne pas être né en France.

« Des chiffres, un visage » met en images cette mobilisation citoyenne pour ne pas oublier l'urgence et la précarité de la situation. L'histoire de Guilherme et de son entourage n'est pas unique, elle est simplement le résultat d'une volonté politique à appliquer des directives toujours plus nombreuses et plus restrictives à l'égard de l'entrée et de la régularisation des étrangers sur le territoire. Le CESEDA (Code d'Entrée et de Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile) a été modifié cinq fois en sept ans.

**DES CHIFFRES, UN VISAGE :**  
**TEXTES ET PHOTOS : BERTRAND GAUDILLÈRE / ITEM**  
**EDITIONS LIBEL**  
**FORMAT : 16 X 21 CM / 128 PAGES**  
**DATE DE SORTIE : 22 JUILLET 2011**  
**PRIX : 18 EUROS (HORS FRAIS D'ENVOI)**



**BON DE SOUSCRIPTION**

Nom et Prénom .....

Adresse .....

Adresse de Livraison .....

Tél..... Mail.....

Nombres d'exemplaires : ..... x 18 euros + Frais d'envoi : 3 EUROS ( offerts à partir de deux exemplaires commandés à là même adresse de livraison )

SOIT UN MONTANT TOTAL DE ..... EUROS

Chèque libellé à l'ordre de : Editions Libel (Le chèque ne sera encaissé qu'après la remise de l'ouvrage, ou son envoi)

Le bon de souscription accompagné du chèque est à retourner à l'adresse suivante :